

Comité Directeur du 29 août 2026 à Blaesheim

Présidence :

Marc Hoog

Présents :

Roland Mehn - Vincent Milliet - François Marcadé - Jean Luc Kleinmann - André Hahn - Malik Bouacida - Anthony Hernu - Lionel Grunenwald - Pascal Fritz - Huguette Ueberschlag - Richard Godié – Dominique Lihrmann

Excusés :

Fabienne Fleith– Stéphanie Lapaglia- Claude Arnold - Michel Aucourt - Jacky Humler- Hakim Bouhabila- Christophe Guyot

Participent :

Fabien Gensbittel – Sandrine Ringler – Matthieu Lombard

Début de réunion : 09h00

En ouverture de la réunion, le Président délégué remercie l'ASC Blaesheim pour son accueil et laisse la parole au Président local pour une brève présentation de son club.

1. Carnet de famille

- Condoléances à la famille de M Gérard Zemb, président du comité d'organisation des coupes du Crédit Mutuel Mulhouse Sud et Hardt 3 Vallées
- Vœux de prompt rétablissement à MM Christophe Guyot et Christian Schmittheisler.

2. Informations Générales

- Approbation du PV de la réunion du 27 juin 2026 à l'unanimité
- **FC Ensisheim**
 - Le CNOSF a donné un avis favorable à la restitution de 2 points permettant l'accession du club.
 - Le COMEX de la FFF a validé cette proposition.
 - Le District a pris note de la décision et modifié les calendriers en conséquence.
- **Fatih Haguenau**
 - Conflit entre le club et la Ville concernant la mise à disposition des installations.
 - Décision du Tribunal attendue.
 - En attendant, les rencontres prévues sont reportées (championnat) ou programmées à l'extérieur (coupe).
 - Une réunion complémentaire pourra être organisée après la décision judiciaire.

Effectifs et finances

- Baisse du nombre de licences dans le Grand Est.
- Dotation Ligue pour le District d'Alsace :
 - 2024/2025 : **580 297 €**
 - 2025/2026 : **546 630 €**
 - Soit une baisse de **34 667 €**.
- Vigilance demandée pour les futurs budgets prévisionnels.
- Nombre de licences enregistrées au 27 août 2026 (Comparaison à date) :
 - District Alsace : **-12 %**
 - Ligue Grand Est : **-15 %**
 - FFF : **-4 %**

Partenariat avec le Racing Club de Strasbourg - Malik Bouacida

- Rencontre entre le District et la Direction du Racing.
- Volonté commune de formaliser un partenariat direct.
- Axes de travail :
 - Opérations promotionnelles,
 - Accompagnement des clubs,
 - Bénévolat,
 - Formation,
 - Événements District.
- Élaboration prochaine d'une convention officielle.
- Mise à disposition d'un contingent de billets au bénéfice du District.

Projet de construction du siège du DAF

- Le Comité Directeur demande que le Directeur Général Christophe Carbiener soit associé à tous les sujets, travaux et discussion sur le sujet.
- De même, le représentant du personnel devra être associé aux discussions le moment venu.

3. Compétitions – Roland Mehn, Fabien Gensbittel

État des engagements

- Baisse globale des engagements : **-3 %**.
- Progression notable du football féminin :
 - U7F : de 9 à 17 équipes.
 - U9F : de 25 à 36 équipes.

Futsal

- Création d'un championnat futsal U17 élite avec 6 équipes engagées pour la saison expérimentale.

Organisation U11

- Mise en œuvre de la nouvelle formule fédérale par plateaux.
- Travail important réalisé pour établir les calendriers.
- Remerciements adressés à tout le service.

- Les outils mis à disposition n'étant pas adaptés, cette nouvelle organisation de la pratique U11 demande un temps de travail bien plus important qu'auparavant pour la construction des calendriers.

Ententes

- Validation du principe permettant aux clubs d'opter pour :
 - Gestion centralisée des amendes par le club support ou répartition selon le club d'appartenance du licencié.

Intelligence artificielle et outils numériques pour la gestion administrative générale et des compétitions

- Retour d'expérience positif sur l'utilisation de Copilot pour : l'analyse réglementaire ; la rédaction de réponses aux clubs ; la gestion de certaines tâches administratives.
- Souhait d'organiser une formation IA pour les salariés.

4. Arbitrage – Lionel Grunenwald, Matthieu Lombard

Fonctionnement

- Satisfaction exprimée sur l'amélioration de la collaboration au sein de la CDA.

Équipements des tuteurs

- Validation de la dotation vestimentaire pour les arbitres tuteurs.
- Objectif : valoriser le tutorat et accompagner les jeunes arbitres.

Indemnités arbitrales

- Validation d'une revalorisation d'environ 5 %.
- Harmonisation des grilles tarifaires.

Caméras embarquées

- Poursuite du dispositif de protection des arbitres.
- Souhait de renforcer le parc de caméras mis à disposition suite à la possibilité d'acquisition de matériel supplémentaire pris en charge par la FFF

5. Technique et développement – Sandrine Ringler

Projet Club

- Déploiement du nouvel outil fédéral « Projet Club ».
- Formation prévue des référents et accompagnateurs.

Football féminin

- Relance de l'opération : « **Viens jouer avec tes copines** ».
- Objectif : poursuivre le développement des catégories U7F et U9F.

6. Dossiers clubs

Entente Sigolsheim/Kaysersberg

- Avis favorable à l'exemption du cachet mutation pour les jeunes concernés.
- Restriction : Interdiction d'accèsion des U18 D3 pour la saison 2026/2027.

SC Sélestat

- Demande de remise d'amendes examinée.
- Seule l'amende liée à une application administrative erronée sera annulée.

Racing Club de Strasbourg

- Accord de principe pour l'intégration des U15F en compétition masculine U14 D1.
- Sous réserve du respect des engagements de développement féminin, un délai supplémentaire étant accordé concernant l'engagement et la participation d'une équipe U7F en seconde partie de saison.

7. FAFA et Infrastructures sportives

Bilan 2025/2026

- 53 dossiers alsaciens validés.
- Montant attribué :
 - **396 000 €.**
- L'Alsace représente environ 44 % de l'enveloppe régionale.

Évolutions

- Maintien des aides concernant :
 - Terrains,
 - Vestiaires,
 - Eclairage,
 - Transport.
- Renforcement des dispositifs favorisant la pratique féminine.
- Les échanges se sont poursuivis sur d'autres points relatifs au FAFA et aux projets d'équipements sportifs.

8. Délégués et Bénévolat

Commission des Délégués

- Nomination à la commission des délégués :
 - Alain Matty
- Nomination de nouveaux délégués :
 - Aydemir Sittik ; N° lic. 2545940449
 - Kleim David ; N° lic. 280325847
 - Meyer Philippe ; N° lic. 280343284
 - Wilhelm Jean-Yves ; N° lic. 280341351

Commission Bénévolat

- La commission bénévolat a été informée que Mme Bénédicte Scherrer a fait valoir ses droits à la retraite, François Marcadé, administrateur, lui adresse ses plus vifs remerciements pour son travail effectué au cours de toutes ces années.
- Ce départ entraîne une nouvelle organisation à définir prochainement.
- Le CD prend note des récipiendaires de la Médaille de la Jeunesse, des Sports et l'engagement associatif ; Promotion du 14 juillet 2026 :

Au titre du Grand Est :

- ARGENT : Michel LEDERLE
- BRONZE : MM. Gilles BRUDER, Richard GODIE, Joseph SCHMIDT & Christian SCHMITTHEISLER

Au titre du Bas Rhin :

- ARGENT : MM. Yves BUECHLER & Roland MEHN

9. Dossier Ernolsheim – Molsheim

Contexte

- Scission entre la section féminine et l'ES Molsheim-Ernolsheim.
- Création de la structure FAME et accueil des joueuses du côté d'Ernolsheim.
- Situation complexe impliquant clubs, communes et joueuses.

Décision

Considérant les demandes d'entente par courrier des clubs de ES Molsheim-Ernolsheim et de l'USL Duppigheim du 23.08.2026 et de l'ASLFC Duttlenheim par footclubs pour les catégories U15F, U13F et U11F,

Considérant la demande d'entente par courrier des clubs de Molsheim/Ernolsheim et de l'USL Duppigheim pour la catégorie Sénior F

Considérant le courrier de la municipalité d'Ernolsheim sur Bruche mettant fin à la convention régissant l'utilisation des installations de la ville par l'ESME dès le 12 octobre 2026

- Plusieurs membres ont exprimé des réserves sur les conséquences pour les joueuses et le football féminin local.
- Une démarche de médiation complémentaire est souhaitée.
- Richard Godié a voté contre le projet d'entente persuadé qu'il pouvait encore y avoir une négociation possible entre l'ESME et les joueuses en partance, tant pour la suppression du cachet mutation que pour l'accès aux terrains d'Ernolsheim aux joueurs de l'ESME, avec la mise en place d'une nouvelle convention garantissant au moins une année supplémentaire à l'ESME et aux 2 autres clubs, FC Erno et FAME.

Fin de la réunion à 12h15

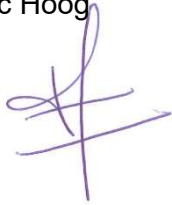
Remerciements adressés aux commissions, salariés et bénévoles pour le travail réalisé pendant l'intersaison.

Procédure d'appel :

Les présentes décisions du Comité Directeur, lorsqu'elles sont susceptibles de recours, peuvent être contestées devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue du Grand Est (appel@lgef.fff.fr), dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de leur notification, ou

de leur publication sur le site internet officiel du District (<https://alsace.fff.fr>) , conformément aux dispositions et aux conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF et à l'article 69 des Règlements du District d'Alsace.

Le Président de séance
Marc Hoog



Le Secrétaire de séance,
Fabien Gensbittel

